

Plan de
gestion des
matières
résiduelles
2016-2020
AVANCEMENT



RÉALISATIONS
2020



Note : les mots ou groupes de mots **en orange** vous dirigent en un clic vers des sites Internet pertinents pour découvrir de l'information complémentaire.

Pour tout savoir de l'avancement du PGMR de la MRC RDN

Le présent document a pour but de communiquer l'avancement des actions prévues au Plan de gestion des matières résiduelles 2016-2020 (PGMR) de la **MRC de La Rivière-du-Nord** (MRC RDN) pour l'année 2019. Il fait suite à **la version abrégée et simplifiée du PGMR**, laquelle inclut également les actions réalisées en 2016, ainsi qu'aux documents des réalisations 2017, 2018 et 2019. Vous les trouverez **ici**.

Pour tout savoir du PGMR

Vous trouverez le **PGMR complet** directement sur le site de la MRC RDN, lequel comprend :

- › Le profil du territoire d'application;
- › L'encadrement législatif et la répartition des responsabilités;
- › Les installations, les organismes et les services offerts en gestion des matières résiduelles (GMR);
- › Le portrait des générateurs et l'inventaire des matières résiduelles générées sur le territoire de la MRC RDN;
- › La description des enjeux, les orientations et les objectifs;
- › La description des mesures et le plan d'action;
- › La surveillance et le suivi de la mise en œuvre du PGMR.

Municipalités de la MRC de La Rivière-du-Nord :

Prévost
Saint-Colomban
Saint-Hippolyte
Saint-Jérôme
Sainte-Sophie

UN LEXIQUE POUR S'Y RETROUVER

Des acronymes et des abréviations sont utilisés dans ce document pour alléger la lecture. Vous trouverez leur signification, au besoin, dans ce **lexique**. En prime, vous en apprendrez encore davantage sur la GMR!

Savez-vous ce que signifient les symboles apposés sur les matières ?

La conscience écologique et la saine GMR ont donné lieu à la création de plusieurs symboles se retrouvant sur les emballages de nos produits. Ils ont pour but parfois de nous informer de la composition d'une matière, ou encore, de la façon d'en disposer. Voici les plus importants.



La boucle de Möbius (ou cercle, ruban, anneau) est le symbole universel des matériaux recyclables depuis 1970. Elle sert à identifier les produits et emballages recyclables. Le cercle inclut un pourcentage au centre ? Il indique que l'article contient ce pourcentage de matières recyclées.



L'avez-vous vu passer ? En 2015, Triman a été créé en France pour signifier que le produit sur lequel il est apposé est récupérable. Sauf pour le verre, il doit figurer sur tout emballage et produit recyclable français.



Forest Stewardship Council Signifie que le bois qui entre dans la fabrication du produit est issu d'une forêt gérée de façon responsable et durable. Il existe **différentes étiquettes**.

Ces **symboles** indiquent la nature du plastique :

- 1-PETE : polyéthylène téréphtalate
- 2-PEHD ou HDPE : polyéthylène haute densité
- 3-V : polychlorure de vinyle
- 4-PELD ou LDPE : polyéthylène basse densité
- 5-PP : polypropylène
- 6-PS : polystyrène
- 7-OTHER : Autre plastique



LE NUMÉRO 6

Polystyrène, mousse de polystyrène, styromousse ou styrofoam (plastique numéro 6), il s'agit bien de la même matière ! On le retrouve sous différents types : expansé, extrudé ou injecté. Utilisé pour fabriquer des emballages de produits électroniques, des protections pour le transport des meubles, des barquettes alimentaires, des pots de yogourt, des produits isolants, et ainsi de suite, le polystyrène est l'un des plastiques les plus employés au monde et, malheureusement, l'un des moins recyclés **alors qu'il prend plusieurs milliers d'années à se décomposer**... Ce matériau n'est pas accepté à ce jour dans notre bac de récupération. Alors surtout, ne déposez pas vos objets de styromousse dans votre bac bleu. Vous ne feriez que nuire ! **Le polystyrène est rejeté par les centres de tri** puisqu'il nuit à la qualité des autres matières. Il se défait en billes, colle aux matières et les contamine. Mais, bonne nouvelle ! Les éco-centres de la MRC RDN acceptent maintenant la matière.

GRUPE GAGNON RECYCLE LE POLYSTYRÈNE

Une fois le polystyrène déposé aux éco-centres, que se passe-t-il ? Il prend le chemin d'une entreprise de chez nous : Groupe Gagnon. Avec son nouveau **service d'écocaptation**, en 2018 ce sont 300 tonnes de polystyrène qui ont été récupérées et recyclées. En 2019, seulement dans les éco-centres de la MRC RDN, nous avons participé à récupérer 2,8 tonnes. Et on peut faire encore mieux ! Son potentiel est illimité; il peut être réutilisé à l'infini.

Des ressources intéressantes et utiles

RECYC-QUÉBEC ET L'APPLICATION ÇA VA OÙ?

Le [site Internet de RECYC-QUÉBEC](#) est rempli d'informations, de trucs et d'outils pour nous aider à mieux gérer nos matières. Comment mieux consommer et récupérer davantage? Comment faire de l'herbicyclage, du feuillicyclage et du compostage domestique? Vous y trouverez des [réponses à vos questions](#).

Vous demandez-vous où déposer les objets dont vous voulez vous départir? Utilisez l'outil [Ça va où?](#) et laissez-vous guider!

RECYC-TV avec Ti-Mé

Pour mieux récupérer, il suffit d'être mieux informé. Porte-parole de RECYC-QUÉBEC, Ti-Mé a lancé en 2019 [la chaîne RECYC-TV](#). Apprenez à mieux gérer vos matières résiduelles avec des vidéos aussi drôles qu'instructives.

ÉCO ENTREPRISES QUÉBEC (ÉEQ)

Faire des choix d'emballage écoresponsables, autant de la part des entreprises que de la part de la population (qui achète des produits emballés), se traduit par une multitude de gestes simples qui ont de grandes répercussions. Savez-vous vous y retrouver? Avant d'acheter un produit, nous devons porter une attention particulière à son emballage. [Éco Entreprises Québec](#) nous guide et nous informe au moyen de trucs utiles



et de chiffres aussi étonnants que révélateurs. Du plaisir vous attend sur le site Internet. Profitez-en pour tester vos connaissances avec l'ÉcoQuiz!

TRICENTRIS

Tricentris, dont le centre de tri de Lachute reçoit les matières déposées dans les bacs bleus des citoyens des municipalités de la MRC RDN, transmet une foule d'informations utiles via son site Internet. Quelles matières vont dans notre bac de récupération? Les sacs de plastique sont-ils acceptés? Et les vêtements? Doit-on rincer les contenants? Que peut-on faire pour aider au tri et à la qualité des matières récupérées? Où vont nos matières récupérées et triées? [Visitez le site de Tricentris!](#)

DÉVELOPPEMENT DURABLE RIVIÈRE DU NORD (DDRDN)

DDRDN est un organisme sans but lucratif mandaté pour gérer les quatre écocentres de la MRC RDN (celui de Saint-Colomban est géré par la Ville). Son rôle? Récupérer les matières en vue de leur réemploi, de leur recyclage ou de leur valorisation. Pour tout savoir sur votre écocentre (matières acceptées, fonctionnement et plus), [visitez le site Internet de DDRDN](#).

Des chiffres révélateurs et des habitudes à adopter

PROJET Z

En 2020, à l'occasion de la 20^e édition de la Semaine québécoise de réduction des déchets, l'Association québécoise Zéro Déchet (AQZD) a présenté **Projet Z, pour un futur sans déchet**. Il s'agit en fait d'une application téléchargeable sur les plateformes Apple et Android.

De façon ludique et éducative, on vous propose de relever des défis liés à la réduction. Voilà une excellente façon d'apprendre à faire des choix de consommation plus écologiques et plus responsables. Les habitudes proposées sont concrètes, et surtout, les impacts de ces changements sont clairement énoncés. Nul besoin d'être un pro du zéro déchet! Vous y trouverez des défis à votre mesure. Voici quelques exemples tirés des vidéos et informations disponibles dans l'application Projet Z.



EXCELLENTE INITIATIVE!

Ces dernières années, des entreprises qui vendent leurs produits au Québec ont fait le choix d'investir dans l'amélioration de leurs emballages et sont passées à l'action. Metro, ALDO, Naya, Leclerc, Marché Goodfood, Leclerc, et ainsi de suite, ont emboîté le pas. Résultats : réduction des GES, diminution de la quantité des matériaux utilisés, augmentation du contenu en matériaux recyclés et du taux de récupération de l'emballage, etc.

Voyez par vous-même !

LE SAVIEZ-VOUS?

80 % de nos vêtements sont utilisés moins d'une fois par année.

1 T-SHIRT ACHETÉ EN MOINS DANS UNE ANNÉE PAR CHAQUE PERSONNE AU QUÉBEC

18 000

TONNES DE RÉDUCTION DE GES DURANT L'ANNÉE



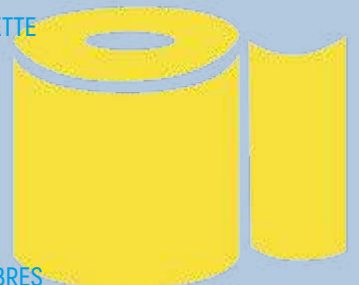
Plus de 700 000 tonnes de papiers jetables (de toilette, de table, papiers-mouchoirs, essuie-tout) sont utilisées chaque année au Canada.

1 ROULEAU DE PAPIER DE TOILETTE DE MOINS PAR ANNÉE PAR MÉNAGE QUÉBÉCOIS

ÉVITERAIT L'ABATTAGE DE PLUS DE

10 000

ARBRES



De 30 à 58 % de la nourriture au Canada est gaspillée, dont 21 % dans les foyers. Au Québec, un ménage québécois gaspille environ 150 kg d'aliments par année.

1 100

DOLLARS D'ALIMENTS PAR FOYER PAR ANNÉE POURRAIENT ÊTRE SAUVÉS EN CHANGEANT QUELQUES HABITUDES DE CONSOMMATION À LA MAISON. MOINS DE GASPILLAGE, MEILLEURE SANTÉ DE LA PLANÈTE, ET PLUS D'ARGENT DANS NOS POCHEs! **COMMENT FAIRE ? VOIR ICI.**



L'ABC du bac de récupération



AYONS DU RESPECT POUR NOS CENTRES DE TRI.

Nos centres de tri reçoivent des matières qui n'ont pas leur place dans le bac. Revenons donc à la base.

QUOI METTRE DANS NOTRE BAC DE RÉCUPÉRATION ?

Voici, par étape :

Question 1

Est-ce que l'objet est en papier, en carton, en verre ou en métal ? Si oui, passez à la question 2. Si la réponse est non, arrêtez-vous ici et ne mettez pas l'objet dans votre bac !

Question 2

Est-ce que l'objet – qui est de papier, carton, verre ou métal – est un contenant, un emballage ou un imprimé ? Vous répondez oui ? L'objet a alors fort probablement sa place dans le bac.

NON, pas dans le bac !

Les centres de tri reçoivent bel et bien ces objets, que certains déposent dans leur bac de récupération. Plusieurs sont récupérables ou valorisables, mais pas via le bac bleu ! On se passe le mot : ces objets, entre autres, c'est non !



D'autres vérifications pourraient être nécessaires. Consultez le [mode d'emploi de Tricentris pour devenir un expert en la matière](#) et pour prendre les bonnes décisions. Ou tout simplement, utilisez cet excellent outil pour vous guider : [Ça va où?](#)

La promotion de l'achat local bat son plein!

En avril 2020, alors que la pandémie mondiale de COVID-19 bouleverse complètement l'économie du Québec, le premier ministre François Legault demande à la population québécoise d'acheter local. Cet appel à la solidarité vise à relancer l'économie locale. Plus que jamais, elle fait écho dans la population.

Pour rendre accessible et promouvoir l'achat local, plusieurs initiatives voient le jour, tandis que d'autres déjà en place voient leur popularité exploser. Un véritable engouement se fait sentir et les retombées sont concrètes.

Voici quelques plateformes qui pourraient vous permettre d'acheter, mais aussi de trouver et découvrir des marques et produits québécois :

- > **Le Panier Bleu**
- > **Ma Zone Québec**
- > **Signé Local**
- > **Acheter Québec**
- > **Maturin** - Spécialisé dans les produits bioalimentaires du Québec
- > **Outgo** - Pour vos vacances au Québec



86 % DES QUÉBÉCOIS INTERROGÉS EN 2020 MENTIONNENT, SELON L'OBSERVATOIRE DE LA CONSOMMATION RESPONSABLE, QU'IL EST IMPORTANT D'ACHETER DES PRODUITS FABRIQUÉS AU QUÉBEC AFIN D'ÊTRE SOLIDAIRE AVEC LES ENTREPRISES DU QUÉBEC (MOTIVATION PRINCIPALE).

ACHETER LOCAL ET ENCOURAGER UN COMMERÇANT LOCAL : DEUX GESTES DIFFÉRENTS.

Un véritable achat local, c'est celui qui implique un produit créé et fait au Québec dans un commerce détenu par une entreprise ayant son siège social au Québec.

Il existe une foule de jolies boutiques de quartier. Quand vous y entrez, recherchez des produits faits au Québec. Autrement, bien sûr vous encouragez un commerçant local, sans toutefois que ce soit un achat local à proprement dit.

LE MARCHÉ DE LA SECONDE MAIN EN PANDÉMIE

Après l'achat local, au tour du marché de la seconde main de continuer son ascension des dernières années. Cette fois, on constate même des pénuries! Voici les articles que les Québécois se sont arrachés en contexte de pandémie, et pour lesquels les recherches ont affiché des taux largement plus élevés par rapport à l'année dernière :



- ↑ **227 %** Skis de fond
- ↑ **133 %** Vélos stationnaires
- ↑ **76 %** Meubles de bureau
- ↑ **69 %** Blocs Lego

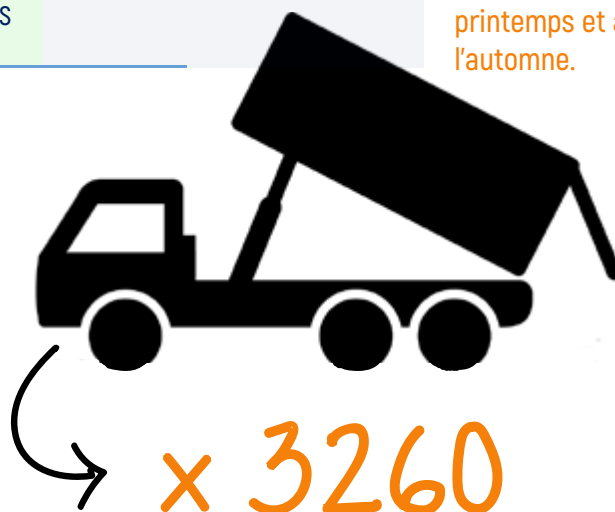
La GMR en chiffres sur le territoire de la MRC RDN en 2020

RÉDUIRE
RÉUTILISER
RECYCLER
VALORISER

L'effort collectif se traduit sur notre territoire par l'augmentation significative des quantités de résidus alimentaires (300 %) récupérés depuis 2016. Ensemble, les citoyens ont contribué en 2020 à la récupération de :



Résultat : **26 078** tonnes de matières valorisées et détournées de l'élimination, soit l'équivalent de **3 260** camions à déchets (540 camions de plus qu'en 2019)! Et ce, sans compter toutes les matières récupérées dans les entreprises et les institutions non desservies par la collecte sélective.

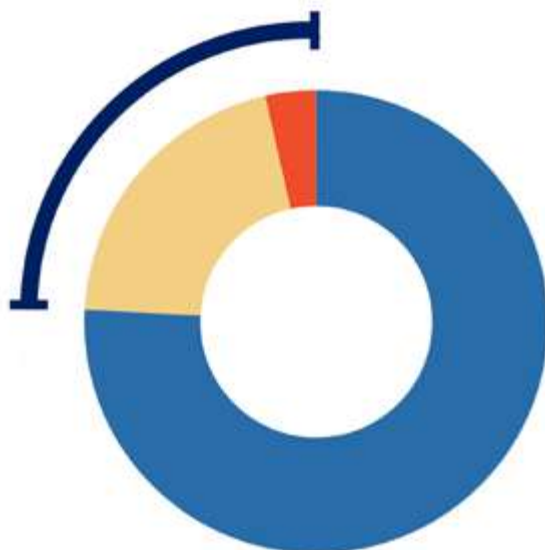


Le territoire a fait du chemin !

En 2019, la MRC RDN avait déjà dépassé le cap significatif des 20 000 tonnes de matières récupérées et valorisées (bacs bleus et bruns). Voici maintenant le comparatif des données de 2015 et de 2020. Elles permettent de constater une belle évolution dans le cadre du PGMR 2016-2020 grâce aux efforts de tous.

14 447 t

DE MATIÈRES
RECYCLÉES +
VALORISÉES



2015

RECYCLABLES
12 329 t

ORGANIQUES
2 118 t

DÉCHETS
45 371 t



26 078 t

DES MATIÈRES
PROVENANT DES
COLLECTES MUNICIPALES
SONT RECYCLÉES +
VALORISÉES



2020

RECYCLABLES
14 407 t

ORGANIQUES
11 671 t

DÉCHETS
40 664 t

↑ 451 %

DES QUANTITÉS DE
MATIÈRES ORGANIQUES
RÉCUPÉRÉES
PAR RAPPORT À 2015

↑ 80 %

DES QUANTITÉS DE
MATIÈRES RECYCLÉES +
VALORISÉES
PAR RAPPORT À 2015

↓ 10 %

DES QUANTITÉS DE
DÉCHETS
PAR RAPPORT À 2015

Moins de 700 kg par habitant : c'est réussi !

Sur le territoire de la MRC RDN, ce sont 582 kg de déchets par habitant qui ont été éliminés. Nous avons donc dépassé l'objectif. La nouvelle cible pour 2023 : moins de 525 kg par habitant. À nous de jouer !

582 kg

DE DÉCHETS
PAR HABITANT
EN 2019

Un chantier majeur pour la GMR sur le territoire : la construction de l'écocentre de Saint-Jérôme

Pour répondre aux besoins grandissants des résidents, pour améliorer les services offerts et pour accepter de nouvelles matières, la MRC RDN a entrepris en 2020 la construction du premier des trois écocentres du territoire visés par l'optimisation dans le cadre du PGMR. **L'écocentre de Saint-Jérôme** ouvrira ses portes au printemps 2021 et pourra être ouvert à l'année, selon un horaire à déterminer.

Curiosité piquée? Voici, à droite, la zone dédiée au réemploi. Majestueuse, et surtout fonctionnelle! Ci-dessous, la superbe bâtisse. Le site compte aussi un espace extérieur bien aménagé pour recevoir et diriger efficacement les véhicules aux différents points de dépôt selon les types de matières. Surveillez l'ouverture et venez faire votre tour!



DES NOUVELLES DES ÉCOCENTRES DE SAINT-HIPPOLYTE ET DE PRÉVOST

Les deux autres écocentres de la MRC RDN sont à la phase de la finalisation des plans et devis. Leur construction n'est toutefois pas encore prévue dû notamment à la hausse du coût des matériaux.



Les grandes orientations

Afin de relever les défis et de résoudre les problématiques liées à la gestion des matières résiduelles, la MRC RDN a élaboré les grandes orientations pour le territoire et fixé les objectifs à atteindre dans le cadre du PGMR 2016-2020. Les grandes orientations retenues, en ordre de priorité, sont les suivantes :

1

Améliorer la gestion de toutes les matières résiduelles générées sur le territoire selon la hiérarchie des 3RV-E.

2

Mettre en place des services de gestion des résidus de la CRD et de la matière organique.

3

Faciliter l'accès aux différents services de gestion des matières résiduelles.

4

Poursuivre l'optimisation de la gestion des matières recyclables du secteur résidentiel et du secteur des ICI.

5

Impliquer tous les générateurs dans la gestion des matières résiduelles sur le territoire.

6

Promouvoir les avantages environnementaux, sociaux et économiques d'une saine gestion des matières résiduelles.

7

Intégrer les principes du développement durable et de la lutte contre les changements climatiques dans la gestion des matières résiduelles.

Atteindre les objectifs de la PQGMR

Pour chaque orientation retenue, des objectifs ont été établis par la MRC RDN pour guider les actions. Chacun a été élaboré en fonction de la réalité du territoire et de ce qui doit être mis en place, d'ici 2020, pour contribuer à l'atteinte des objectifs du plan d'action 2011-2015 de la PQGMR. Pour chaque objectif, des mesures concrètes, réalistes et réalisables ont été priorisées par la MRC RDN. Elles reflètent les besoins sur le territoire, misent sur les bonnes pratiques à mettre en œuvre, et dictent les

actions à réaliser dans les prochaines années. Plusieurs actions ont déjà été réalisées depuis 2016, certaines sont en cours, et d'autres sont à venir en 2020. Nous nous concentrons ici sur celles déjà accomplies, sur celles amorcées, celles en cours ou en continu tout au long du PGMR 2016-2020. Un **rapport de suivi complet** est déposé chaque année, lequel doit être approuvé par le MDDELCC.

ORIENTATION 1

Améliorer la gestion de toutes les matières résiduelles générées sur le territoire selon la hiérarchie des 3RV-E

4 OBJECTIFS

Suivre l'évolution de la GMR sur le territoire.

Assurer le suivi de la mise en œuvre du PGMR révisé.

Réduire la quantité des matières générées par habitant.

Réduire de 100 kg par habitant l'enfouissement des matières résiduelles par rapport à 2013.

RÉALISATIONS 2020

La MRC RDN procède à la révision du PGMR, accompagnée d'une équipe d'experts de la firme Chamard Stratégies environnementales. Cette révision mènera aux orientations, aux objectifs et aux mesures à réaliser dans le prochain PGMR.

La MRC RDN et DDRDN continuent d'explorer les débouchés pour des matières non ou difficilement recyclables.

Une veille des développements dans le domaine de la GMR est assurée en continu par la MRC RDN pour demeurer à l'affût des nouveautés et des avancements. L'information est partagée avec les membres du comité GMR au besoin.

La population est informée quant à l'avancement des actions prévues au PGMR par le biais du document des **réalisations 2019**, disponible sur le site de la MRC RDN.

Conformément aux exigences du MDDELCC, le rapport de suivi annuel du PGMR a été produit pour l'année 2019 et transmis au Ministère. Il détaille l'avancement des mesures et actions prévues.

Le comité GMR poursuit la surveillance et le suivi de la mise en œuvre des actions prévues au PGMR.

ORIENTATION 2

Mettre en place des services de gestion des résidus de la CRD et de la MO

7 OBJECTIFS

Améliorer la récupération et le recyclage des résidus de la CRD.

Prévoir les actions pertinentes relatives au bannissement de l'élimination du bois.

Poursuivre la mise en place de la collecte de la MO pour le secteur résidentiel et les petits ICI assimilables (petits commerces et bureaux dont les types et quantités de matières sont semblables au secteur résidentiel).

Optimiser la récupération et la valorisation des boues municipales et de fosses septiques.

Encourager et soutenir les ICI non desservis par la collecte à mettre en place la récupération de la MO.

Prévoir les actions pertinentes relatives au bannissement de l'élimination de la MO.

Prendre les dispositions nécessaires au traitement optimal des résidus de la CRD et de la MO.

RÉALISATIONS 2020

La MRC RDN et le CRE Laurentides poursuivent la phase 2 du programme d'amélioration de la performance en GMR des ICI du territoire, visant notamment à les accompagner dans la mise en place la récupération de la MO. Elle se déroulera jusqu'en 2021.



Les municipalités de la MRC RDN continuent d'offrir plusieurs collectes ponctuelles de résidus verts. Chacune des collectes est annoncée de façon à rejoindre les résidents et faire la promotion de ce geste responsable.

ORIENTATION 3

Faciliter l'accès aux différents services de GMR

5 OBJECTIFS

Améliorer les services offerts par les écocentres.

Faciliter le réemploi pour le secteur résidentiel.

Améliorer la récupération des matières résiduelles hors foyer.

Augmenter la récupération des encombrants à des fins de réemploi et de recyclage.

Augmenter la quantité et l'accessibilité des points de dépôt pour certains RDD.

RÉALISATIONS 2020

L'écocentre de Saint-Jérôme est construit durant l'année 2020. Il ouvrira ses portes au printemps 2021 et sera ouvert à l'année, 7 jours sur 7.



DDRDN continue de veiller à l'amélioration des possibilités de réemploi pour les citoyens, tout en faisant face aux conséquences de l'ouverture tardive et de la fermeture hâtive des écocentres en raison du contexte de la pandémie de COVID-19.

DDRDN continue d'être à l'affût des possibilités de détournement des matières pour le réemploi, le recyclage et la valorisation. Le but : accepter de nouvelles matières dans les écocentres selon les débouchés possibles.

ORIENTATION 4

Poursuivre l'optimisation de la gestion des matières recyclables du secteur résidentiel et du secteur des ICI

5 OBJECTIFS

Augmenter les taux de récupération des matières recyclables.

Améliorer la qualité des matières recyclables récupérées.

Acquérir des connaissances sur la génération des matières résiduelles, y compris les ICI desservis par des entreprises privées.

Favoriser la récupération des matières résiduelles générées par les ICI.

Prévoir les actions pertinentes relatives au bannissement de l'élimination du papier et du carton.

RÉALISATIONS 2020

Pour informer et sensibiliser la population au tri adéquat des matières de la collecte sélective (bacs de récupération), les municipalités continuent de diffuser des directives claires par le biais de leurs divers outils de communication.



La MRC RDN et les municipalités poursuivent leur initiative visant à favoriser l'**écologie industrielle** et la synergie de mutualisation (mise en commun). Elles soutiennent en continu les ICI dans le maillage entre entreprises afin qu'elles unissent leurs efforts en GMR et profitent des bénéfices qui en découlent.

ORIENTATION 5

Impliquer tous les générateurs dans la gestion des matières résiduelles sur le territoire

5 OBJECTIFS

Faire figure d'exemple à titre d'autorités locales et régionales relativement au respect de la hiérarchie des 3RV-E.

Inciter les secteurs ICI et CRD à mettre en place des pratiques respectant la hiérarchie des 3RV-E.


Promouvoir et faciliter la réduction à la source et le réemploi auprès de tous les générateurs.

Mettre en place des programmes d'ISÉ adaptés aux générateurs de tous les secteurs.

Développer la collaboration entre les instances locales et régionales et les secteurs ICI et CRD.

RÉALISATION 2020

La MRC RDN et les municipalités poursuivent leurs initiatives visant à informer, sensibiliser et éduquer la population relativement à la saine GMR, et ce, dans la mesure possible compte tenu de la situation de pandémie mondiale.



ORIENTATION 6 **Promouvoir les avantages environnementaux, sociaux et économiques d'une saine GMR**

1 OBJECTIF

Encourager les générateurs de matières résiduelles à améliorer leur performance en appliquant des mesures de renforcement positif.

RÉALISATION 2020

Les municipalités de la MRC RDN offrent gratuitement, aux résidents de leur territoire, du paillis et du compost issus du déchiquetage des branches et des collectes des résidus verts. Il s'agit d'un bénéfice qu'en retire la population grâce au tri adéquat des matières, et ce, en plus de la réduction à la source résultant de cette pratique.

ORIENTATION 7

Intégrer les principes du développement durable et de la lutte contre les changements climatiques dans la GMR

2 OBJECTIFS

Explorer les possibilités de l'application de la tarification incitative des déchets.

Réduire les émissions de GES liées à la GMR.

2016-2020

Depuis 2016, les actions visent la réalisation d'autres objectifs. La MRC RDN et les municipalités demeurent à l'affût de la progression relative aux GES et de la tarification incitative. Des développements sont à venir dans le prochain PGMR.